



Lyon 6e  
6 passage Cazenove

## Maison

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA69004410  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2010  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon  
Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : maison

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1999, AO, 151

### Historique

Le passage Cazenove est attesté depuis 1846. Cette petite maison de rez-de-chaussée en pierre a été bâtie dans la dernière décennie du 19e siècle ou dans les cinq premières années du 20e siècle.

Période(s) principale(s) : 19e siècle

### Description

#### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

#### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Statut, intérêt et protection

En décembre 2009, un permis de construire a été déposé à la Direction de l'Aménagement Urbain de Lyon, pour des travaux de modification d'ouverture afin d'ouvrir un cabinet dentaire.

Statut de la propriété : propriété privée

## Illustrations



Vue générale  
Phot. Julien Defillon  
IVR82\_20106900822NUCA



Détail des ouvertures  
du rez-de-chaussée.  
Phot. Julien Defillon  
IVR82\_20106900823NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Defillon

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue générale

IVR82\_20106900822NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Defillon

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des ouvertures du rez-de-chaussée.

IVR82\_20106900823NUCA

Auteur de l'illustration : Julien Defillon

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation